

Synthèse approfondie et mémorisable

Thème 4 HGGSP Terminale

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Objectif : fiche de révision approfondie pour préparer le bac, le Grand Oral, ou une orientation vers les classes préparatoires. Elle se situe entre le cours magistral et la fiche de mémorisation synthétique. Elle met en évidence les dynamiques de puissance fondées sur la maîtrise des savoirs, des technologies et des espaces stratégiques.

Objectif du thème

Comprendre comment le patrimoine, longtemps perçu comme un simple héritage culturel ou artistique, est devenu au XXI^e siècle un **levier stratégique**, un **outil de soft power**, un **enjeu économique majeur** et parfois un **terrain de conflits politiques ou armés**. L'étude permet d'articuler trois dimensions :

1. **Identifier** : définir ce qui relève du patrimoine et comprendre le processus de **patrimonialisation** (sélection, classement, reconnaissance).
2. **Protéger** : analyser les **moyens juridiques, politiques et techniques** mis en place pour préserver ce patrimoine, y compris en contexte de crise ou de guerre.
3. **Valoriser** : comprendre comment le patrimoine est mobilisé pour **l'attractivité touristique, le développement économique, et la diplomatie culturelle**.

I. INTRODUCTION GÉNÉRALE : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine → enjeux géopolitiques

Problématique générale : Comment le patrimoine, d'objet culturel à préserver, est-il devenu un **enjeu géopolitique** où s'entrecroisent **identités nationales, droits internationaux, intérêts économiques, enjeux environnementaux et stratégies diplomatiques** ?
→ Autrement dit : pourquoi et comment la préservation du patrimoine est-elle aujourd'hui indissociable de rapports de force politiques et économiques, du local au mondial ?

Évolution historique de la notion

- **Ancien Régime** : “trésor des princes”, réservé à une élite et associé au prestige dynastique.
- **Révolution française** : émergence du patrimoine national, biens confisqués et protégés “au nom de la Nation”.
- **XIX^e–XX^e siècle** : structuration d'une **politique publique** de conservation (classements, inventaires, loi de 1913).
- **Depuis les années 1970** : élargissement à l'immatériel, au naturel, à l'industriel et aux paysages culturels, sous l'influence des conventions de l'UNESCO et des enjeux environnementaux.



Définitions-clés à mémoriser

- **Patrimoine** : ce qu'un collectif (ville, État, humanité) décide de conserver et transmettre pour sa valeur **esthétique, historique, scientifique, identitaire**.
- **Patrimonialisation** : processus social et politique par lequel un bien ou une pratique acquiert un statut de patrimoine.
- **UNESCO** : organisation internationale qui définit des critères (VUE – valeur universelle exceptionnelle) pour l'inscription sur les listes du patrimoine mondial et immatériel, et qui peut classer un site “en péril” en cas de menaces.

Fil rouge possible - Notre-Dame de Paris (incendie 2019 – réouverture 7/8 décembre 2024)

L'incendie de la cathédrale illustre parfaitement le triptyque **identifier–protéger–valoriser**. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1991, Notre-Dame est devenue un chantier national et international.

Un cas emblématique où se mêlent enjeux patrimoniaux, politiques et diplomatiques. De l'urgence de la sauvegarde aux choix esthétiques (nouvelles flèches, vitraux contemporains), ce chantier interroge le rôle de l'État, la place des experts et l'influence des opinions publiques dans la gouvernance du patrimoine.

En utilisant l'incendie de la cathédrale comme **étude de cas sur la gouvernance et la politisation du patrimoine**, l'intérêt est double :

1. **Montrer que le patrimoine est un objet de décision politique :**
 - Le Président Emmanuel Macron a fixé un objectif ambitieux de reconstruction en 5 ans et a exprimé des choix esthétiques (y compris pour les vitraux), ce qui interroge sur la place de l'exécutif dans des décisions touchant à un bien commun national et mondial.
 - Cela illustre le **rôle de l'État comme “propriétaire-garant”** d'une partie du patrimoine national et la question des arbitrages entre experts, élus, et opinion publique.
2. **Mettre en lumière la tension entre tradition et innovation :**
 - Faut-il restaurer “à l'identique” ou introduire des éléments contemporains ?
 - Comment se prennent ces décisions : via l'architecte en chef, les instances consultatives (Commission nationale du patrimoine et de l'architecture), l'UNESCO ?

II. Axe 1 — Identifier le patrimoine et en comprendre les usages politiques

Idée directrice de l'Axe 1

Le patrimoine n'est pas seulement un héritage à conserver : il est mobilisé comme **instrument d'identité, outil diplomatique, levier économique** et parfois **terrain de tensions**. Les acteurs (États, villes, institutions internationales, communautés) peuvent l'investir différemment, modifiant sa signification selon les époques et les enjeux.

Jalon A — Versailles, réaménager la mémoire : de la monarchie à la République

Mise en contexte historique

- **Monarchie absolue** : sous Louis XIV, Versailles devient **centre du pouvoir politique et culturel** français, incarnant l'absolutisme et le rayonnement artistique.



- **XIX^e siècle** : résidence impériale ponctuelle (Napoléon Ier et Napoléon III), puis lieu de symbolique nationale sous la III^e République (musée d'Histoire de France voulu par Louis-Philippe dès 1837).
- **XX^e siècle** : cadre de la signature du **traité de Versailles (1919)** mettant fin à la Première Guerre mondiale — geste hautement symbolique pour humilier l'Allemagne en choisissant la Galerie des Glaces (lieu de proclamation du II^e Reich en 1871).
- **Vème République** : lieu de réunions du Congrès du Parlement (révisions constitutionnelles, discours présidentiels), espace diplomatique pour les sommets internationaux (G7, visites d'État).

Enjeux contemporains

- **Prestige international** : Versailles comme vitrine du savoir-faire français en architecture, art et restauration.
- **Tourisme de masse** : l'un des sites les plus visités de France, moteur économique et support de l'image nationale.
- **Débat politique** : critiques sur la “monarchisation” symbolique de la République lorsque le Président de la République y organise des réceptions fastueuses ou des discours devant le Congrès.
- **Soft power** : Versailles comme outil de diplomatie culturelle, renforçant l'attractivité et l'influence française.

Pour le Grand Oral

- *Exemple mobilisable* dans une question sur **patrimoine et identité politique** ou sur **l'évolution de la signification des lieux** selon les régimes.
- Permet de discuter la manière dont un site peut être **réinvesti symboliquement** pour servir un discours politique contemporain.

Jalon B — Les frises du Parthénon : du “pillage légal” à la diplomatie des restitutions

Mise en contexte historique

- **Début XIX^e siècle** : Lord Elgin, ambassadeur britannique auprès de l'Empire ottoman, obtient des “firman” autorisant le prélèvement des sculptures du Parthénon (environ 1801–1812).
- **Depuis 1816** : les “marbres d'Elgin” sont exposés au **British Museum**. Athènes conteste depuis l'indépendance grecque (1830) la légitimité de cette possession.

Enjeux juridiques et symboliques

- **Restitution** : la Grèce invoque un vol déguisé, le Royaume-Uni une acquisition légale selon le droit ottoman de l'époque.
- **Identité nationale** : pour la Grèce, le Parthénon est un **symbole fondateur** de la démocratie et de la civilisation hellénique.
- **Diplomatie culturelle** : médiation de l'UNESCO (depuis 2014) pour faciliter un accord — débat emblématique des **restitutions patrimoniales** au XXI^e siècle.
- **Soft power** : les restitutions peuvent améliorer l'image internationale, mais leur refus peut aussi s'ancrer dans une logique de souveraineté culturelle.



Pour le Grand Oral

- Permet d'aborder la **géopolitique des restitutions** : qui est légitime pour détenir un bien culturel ?
- Ouverture possible sur les **trafics illicites d'antiquités** et la coopération internationale (Convention de l'UNESCO de 1970).

Jalon C — L'Obélisque de la Concorde : entre cadeau diplomatique et symbole politique

Objectif du jalon

Montrer comment un monument issu d'un autre espace culturel devient un outil de prestige national, un élément d'identité urbaine, et un objet de questionnement mémoriel et géopolitique, sans entrer dans le champ habituel des restitutions conflictuelles.

Mise en contexte historique

- **Origine** : Obélisque de Louxor, datant du XIII^e siècle av. J.-C. (règne de Ramsès II).
- **Don diplomatique** : offert en 1829 par Méhémet Ali, vice-roi d'Égypte, à la France (Charles X).
- **Érection** : transporté par la marine française et installé place de la Concorde à Paris en 1836 sous Louis-Philippe.
- **Frère jumeau** : un second obélisque, resté à Louxor, officiellement "rendu" par la France à l'Égypte en 1999.

Fonctions et symboliques

- **Patrimoine importé** : témoigne de l'égyptomanie du XIX^e siècle en Europe et de l'attrait pour les civilisations antiques.
- **Prestige technique** : transport et érection considérés comme un exploit d'ingénierie pour l'époque.
- **Récupération politique** : inscrit dans la monumentalité parisienne, il réinvestit un espace hautement symbolique (Place de la Révolution / Concorde).

Enjeux géopolitiques

- **Diplomatie culturelle** : cadeau servant à renforcer les liens franco-égyptiens au moment où l'Égypte cherche à moderniser son image et ses alliances.
- **Soft power historique** : Paris se dote d'un monument universellement reconnaissable, renforçant son statut de capitale mondiale du patrimoine.

Controverses et débats

- **Légitimité du "don"** : contexte de rapport de force inégal au XIX^e siècle, même si l'acte fut présenté comme un geste volontaire.
- **Débats contemporains** : demande égyptienne de protection et d'entretien, réflexion sur le statut des biens "offerts" mais culturellement excentrés.
- **Différence avec les "spoliations"** : absence de conflit frontal, mais question sur la pertinence d'un objet patrimonial déplacé.



Compétences HGGSP

- **Analyser** les différentes formes d'acquisition du patrimoine (don, achat, spoliation, pillage légal).
- **Relier** un objet patrimonial à son contexte historique, politique et technique.
- **Discuter** la dimension géopolitique d'un objet patrimonial “pacifique”.

Pour le Grand Oral

- Peut être cité dans une question sur **la diplomatie patrimoniale** ou **les enjeux de localisation du patrimoine**.
- Sert à interroger la distinction entre **patrimoine universel** et **patrimoine national**.

Tableau comparatif — Identifier le patrimoine et en comprendre les usages politiques

Ce tableau permet de **croiser les échelles** (locale, nationale, internationale) et de **varier les statuts juridiques** (bien national, bien contesté, bien “offert”), ce qui enrichit la problématique sur “**Qui est légitime pour détenir un patrimoine ?**”.

Enjeu	Illustration	Lien HGGSP / Grand Oral
Patrimoine comme outil politique	Versailles : changement de signification selon le régime	Comprendre comment un lieu devient un symbole adaptable
Patrimoine et identité nationale	Parthénon : cœur du récit grec moderne	Question sur mémoire collective et roman national
Diplomatie patrimoniale	Obélisque : cadeau diplomatique renforçant des liens bilatéraux	Analyse de la “géopolitique des monuments”
Restauration et mise en valeur	Versailles et Notre-Dame : financements, choix esthétiques, débats publics	Question sur arbitrages culturels et politiques
Droit et restitution	Parthénon : médiation UNESCO	Comprendre les procédures internationales

Points-clés à faire travailler

1. **Patrimoine comme instrument politique**
 - Support du **roman national** (Versailles, Parthénon)
 - Outil de **soft power** et de diplomatie culturelle
2. **Restitutions**
 - Enjeux juridiques : conventions internationales, droit historique vs droit contemporain
 - Enjeux symboliques : mémoire, identité, réparation morale
 - Enjeux pratiques : conservation, mise en valeur, attractivité touristique



III. AXE 2 — Préserver entre tensions et concurrences

Idée directrice

Préserver le patrimoine implique de **négocier entre mémoire, modernisation et usages économiques**. Les menaces peuvent être physiques (guerre, climat, surtourisme) ou symboliques (effacement culturel, appropriation). Les solutions mêlent droit, urbanisme, diplomatie et gouvernance locale.

Jalon A — Paris : urbanisme, développement et protection

Contexte historique

- XIX^e siècle : grands travaux d'Haussmann → destructions d'îlots anciens mais création d'un style "haussmannien" aujourd'hui patrimonialisé.
- Loi Malraux (1962) : création des secteurs sauvegardés → premier, le Marais, modèle de réhabilitation urbaine.
- Exemple de reconversion patrimoniale : gare d'Orsay transformée en musée (1986) — valorisation d'un bâtiment industriel.

Enjeux contemporains

- Arbitrages entre densification, hauteur des bâtiments, préservation des paysages urbains (vue sur la Tour Eiffel, alignements haussmanniens).
- Pression touristique, enjeux environnementaux (mobilité douce, végétalisation).

Compétences HGGSP

- Patrimoine urbain comme **levier de gouvernance** (équilibre entre attractivité et qualité de vie).

Pour le Grand Oral

- Question possible : "Comment concilier préservation patrimoniale et développement urbain dans les grandes métropoles ?".

Jalon B — Mali : détruire, protéger, restaurer (Tombouctou)

Contexte historique

- Ville caravanière, carrefour culturel islamique (manuscrits, mausolées).
- 2012 : destruction ciblée de 14 mausolées par le groupe djihadiste Ansar Dine (AQMI) → stratégie idéologique et propagandiste.

Réactions et protections

- Inscription immédiate sur la liste du patrimoine mondial en péril (UNESCO).



- Procès Al-Mahdi (CPI, 2016) : première condamnation internationale pour crimes de guerre liés au patrimoine (9 ans de prison, réparations).
- Appui du droit international : Convention de La Haye (1954, 1999), Résolution 2347 (2017) du Conseil de sécurité.

Limites

- Dépendance à la stabilité politique locale.
- Restaurations fragiles face aux menaces sécuritaires persistantes.

Pour le Grand Oral

- Exemple clé dans une question sur **la judiciarisation de la protection du patrimoine ou le lien entre culture et identité en temps de conflit**.

Jalon C — Tourisme culturel : Venise, entre valorisation et protection

Contexte

- Patrimoine urbain unique (architecture, lagune) inscrit à l'UNESCO.
- Ressource économique majeure via le tourisme international.

Problèmes

- Surtourisme : érosion, pollutions, départ des habitants.
- Pressions sur l'environnement : navires de croisière, montée des eaux.

Politiques de régulation

- Introduction de quotas, billetterie pour les visiteurs d'un jour (2024).
- Interdiction partielle des grands paquebots dans le bassin de Saint-Marc.

Ouvertures

- Comparaisons avec :
 - **Mont-Saint-Michel** : régulation des flux par passerelle et navettes.
 - **Grottes préhistoriques** (Lascaux, Chauvet) : fermeture ou reproduction pour limiter la dégradation.
 - **Louvre** : gestion de masse touristique et préservation des œuvres.

Pour le Grand Oral

- Question possible : “Comment concilier tourisme culturel et préservation patrimoniale dans les sites les plus visités au monde ?”.



Tableau comparatif — Préserver entre tensions et concurrences

Enjeu	Illustrations	Lien HGGSP / Grand Oral
Arbitrages urbains	Paris : densité vs préservation	Comprendre la gouvernance patrimoniale
Patrimoine en guerre	Tombouctou : destruction & justice	Analyser le rôle du droit international
Pression touristique	Venise, Mont-Saint-Michel, grottes	Interroger la notion de "capacité de charge"
Financement & gouvernance	Loto du patrimoine, mécénat	Discuter la place des acteurs publics/privés
Adaptation climatique	Venise & montée des eaux	Aborder les liens patrimoine/environnement

IV. Objet conclusif — La France et le patrimoine : valorisation & protection

Idée directrice

La France est un **acteur patrimonial majeur** à l'échelle mondiale : elle combine un appareil juridique ancien, une politique publique centralisée puis partagée avec les collectivités, et un usage stratégique du patrimoine comme **levier diplomatique et économique**.

1) Politiques publiques — de 1789 à nos jours

- **Origines (Révolution – XIX^e siècle)**
 - 1789-1794 : Biens du clergé et des émigrés inventoriés et conservés → naissance d'une conscience patrimoniale nationale.
 - 1830 : création du poste d'Inspecteur général des Monuments historiques (Prosper Mérimée) et mission de protection des MH.
 - Lois de 1887 et 1913 : protection renforcée, classement des monuments par l'État.
- **XX^e siècle**
 - Loi de 1943 sur les **abords** (protection visuelle autour des monuments).
 - 1962 : **loi Malraux** → secteurs sauvegardés (Marais à Paris) et inventaire général.
 - Patrimoine naturel : lois de protection des sites (1906, 1930).
- **XXI^e siècle**
 - Élargissement aux patrimoines **industriel** et **immatériel** (Convention UNESCO 2003).
 - Montée en puissance des **collectivités locales**, associations et mécénat privé (ex. Loto du patrimoine).
 - Articulation avec politiques mémorielles (lois mémorielles, commémorations).

2) Patrimonialisation et reconversion — Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

- **Classement UNESCO (2012)**
 - 109 sites (fosses, chevalements, terrils, cités ouvrières, infrastructures ferroviaires).



- Valeur universelle exceptionnelle (VUE) : témoignage d'une culture ouvrière et d'un paysage façonné par l'industrie.
- **Effets**
 - Amélioration de l'image régionale.
 - Développement du tourisme industriel et culturel.
 - Projets éducatifs et muséaux (Centre historique minier de Lewarde).
 - Requalification d'espaces pour nouveaux usages (culturels, environnementaux).
- **Enseignement HGGSP**
 - Extension de la notion de patrimoine au **technique, social et paysager**.
 - Exemple de **reconversion réussie** pour revitaliser un territoire.

3) Rayonnement et diplomatie culturelle — Soft power français

- **Patrimoine immatériel et identité**
 - **Repas gastronomique des Français** (UNESCO, 2010) : vitrine d'un art de vivre présenté comme fédérateur et inclusif.
 - Impact économique : filière agroalimentaire, viticulture, tourisme gastronomique.
- **Diplomatie patrimoniale**
 - Coopérations internationales : restauration de sites (Cambodge – Angkor, Liban – Beyrouth), formation d'archéologues, prêts d'œuvres.
 - Expositions itinérantes, partenariats de musées (ex. Louvre Abu Dhabi, 2017).
 - Restitutions récentes (ex. trésors d'Abomey au Bénin, 2021) : geste diplomatique et réponse à une demande historique.
- **Enjeux géopolitiques**
 - Affirmation d'un rôle de "puissance culturelle".
 - Utilisation du patrimoine comme outil d'influence, de dialogue interculturel et de coopération.

Enjeu	Illustration	Lien HGGSP / Grand Oral
Longue durée	De Mérimée aux lois mémorielles	Comprendre l'évolution du rôle de l'État dans la culture
Patrimoine industriel	Bassin minier	Expliquer l'élargissement des catégories patrimoniales
Soft power	Gastronomie, Louvre Abu Dhabi	Discuter la diplomatie culturelle comme outil géopolitique
Restitutions	Bénin, Égypte	Interroger les enjeux juridiques et politiques

Pour le Grand Oral — Exemples de questions

- *Comment un État utilise-t-il son patrimoine comme instrument de diplomatie ?*
- *En quoi la reconversion d'un site industriel peut-elle transformer un territoire ?*
- *Les restitutions d'œuvres d'art renforcent-elles ou affaiblissent-elles le rayonnement d'un pays ?*



V. POUR LE GRAND ORAL : OUTILS D'APPROFONDISSEMENT

5.1. Personnages clés

Françoise Choay

Dates : 1925–

Fonction : Historienne et théoricienne du patrimoine

Rôle historique

Auteure de *L'Allégorie du patrimoine* (1992), elle a conceptualisé le patrimoine comme construction culturelle et sociale, dépassant le simple monument historique pour intégrer l'urbain, le paysage et l'immatériel.

Lien avec le thème HGGSP

Référence majeure pour comprendre les processus de patrimonialisation et leurs enjeux idéologiques.

Pour le Grand Oral

- Peut être citée pour expliquer l'élargissement de la notion de patrimoine et son usage politique.
- Sert à interroger la sélection et l'interprétation du passé dans les politiques publiques.



Emmanuel Kasarhérou

Dates : 1960–

Fonction : Président du musée du quai Branly – Jacques Chirac

Rôle historique

Spécialiste du patrimoine océanien et des restitutions, il incarne la diplomatie culturelle contemporaine et les débats autour des œuvres issues de contextes coloniaux.

Lien avec le thème HGGSP

Acteur central des discussions sur la restitution des biens culturels et leur rôle dans les relations internationales.

Pour le Grand Oral

- Peut illustrer la diplomatie patrimoniale et les tensions postcoloniales.
- Sert à questionner l'articulation entre droit, mémoire et identité.



Irina Bokova

Dates : 1952–

Fonction : Directrice générale de l'UNESCO (2009-2017)

Rôle historique

Sous sa direction, l'UNESCO a renforcé la lutte contre le trafic illicite et la protection des biens culturels en zones de conflit (résolution 2347, 2017).

Lien avec le thème HGGSP

Exemple d'une dirigeante internationale mobilisant le patrimoine comme outil de paix et de coopération.

Pour le Grand Oral

- À citer pour les conventions internationales et les mécanismes de protection du patrimoine mondial.
- Sert à illustrer le rôle des organisations internationales dans la gestion des biens communs.



Fatou Bensouda

Dates : 1961–

Fonction : Procureure de la Cour pénale internationale (2012-2021)

Rôle historique

Procureure lors du procès Al Mahdi (2016) sur la destruction des mausolées de Tombouctou, première affaire de la CPI consacrée exclusivement aux crimes contre le patrimoine.

Lien avec le thème HGGSP

Montre que le patrimoine peut être protégé par le droit pénal international, en tant que bien de l'humanité.

Pour le Grand Oral

- Utile pour aborder la judiciarisation de la protection patrimoniale.
- Exemple concret de la mise en œuvre de la Convention de La Haye.



David Lowenthal

Dates : 1923–2018

Fonction : Historien et géographe anglo-américain

Rôle historique

Auteur de *The Heritage Crusade and the Spoils of History* (1998), il critique la “fièvre patrimoniale” et montre que le patrimoine est une reconstruction du passé, non sa reproduction fidèle.

Lien avec le thème HGGSP

Référence essentielle pour interroger l'authenticité et l'usage politique du patrimoine.

Pour le Grand Oral

- Peut être mobilisé pour discuter des dérives du patrimonialisme et du rapport entre histoire et mémoire.
- Sert à analyser les conflits autour de l'interprétation des biens culturels.



Jean-Michel Leniaud

Dates : 1951–

Fonction : Historien de l'art et du patrimoine

Rôle historique

Spécialiste de l'histoire de la protection du patrimoine en France et critique des insuffisances des politiques publiques.

Lien avec le thème HGGSP

Apporte un éclairage sur les évolutions législatives et les arbitrages entre préservation et aménagement.

Pour le Grand Oral

- Utile pour situer les grandes étapes de la législation patrimoniale française.
- Sert à illustrer la tension entre modernisation urbaine et conservation.



Audrey Azoulay

Dates : 1972–

Fonction : Directrice générale de l'UNESCO (depuis 2017)

Rôle historique

Ancienne ministre française de la Culture, elle dirige l'UNESCO en renforçant la lutte contre le trafic illicite, la protection du patrimoine en péril et la mise en valeur du patrimoine immatériel. Elle a piloté l'action internationale après l'incendie de Notre-Dame (2019) et les destructions patrimoniales en Ukraine.



Lien avec le thème HGGSP

Illustration actuelle de la diplomatie culturelle et des interventions internationales pour protéger le patrimoine.

Pour le Grand Oral

- Exemple d'action concrète d'une organisation internationale sur des crises récentes.
- Sert à interroger l'efficacité et les limites des conventions internationales.

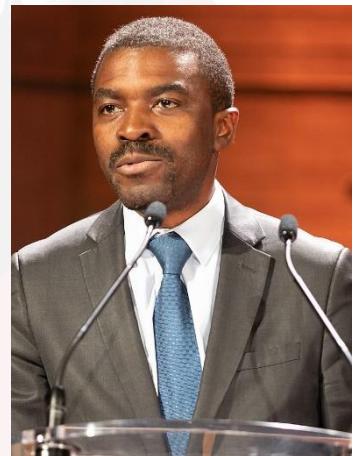
Lazare Eloundou Assomo

Dates : 1968–

Fonction : Directeur du patrimoine mondial à l'UNESCO (depuis 2021)

Rôle historique

Premier Africain à occuper ce poste, il coordonne la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et des sites en péril, avec un accent sur l'Afrique et les zones de conflit.



Lien avec le thème HGGSP

Montre la dimension géopolitique des choix d'inscription, des plans de gestion et des priorités de protection.

Pour le Grand Oral

- Peut être cité pour aborder l'équilibre Nord/Sud dans les politiques patrimoniales mondiales.
- Sert à analyser comment l'UNESCO arbitre entre diversité culturelle, préservation et pressions politiques.

5.2. Notions à mémoriser — Thème 4 : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine

Capacité de charge : nombre maximal de visiteurs qu'un site peut accueillir sans dégrader sa valeur patrimoniale ou son environnement.

Conserver / Restaurer / Réhabiliter / Reconstruire : quatre stratégies patrimoniales — conserver, maintenir en l'état ; restaurer, remettre dans un état antérieur connu ; réhabiliter, adapter à un nouvel usage ; reconstruire, refaire un bien disparu.

Convention de La Haye (1954, protocole 1999) : traité international protégeant les biens culturels en cas de conflit armé ; établit une responsabilité pénale individuelle.

Cour pénale internationale (CPI) : tribunal permanent (Statut de Rome, 2002) pouvant juger les crimes de guerre contre les biens culturels (exemple : Al-Mahdi, Tombouctou, 2016).



Liste du patrimoine en péril : outil d'alerte de l'UNESCO mobilisant aides techniques et financières ; dimension aussi diplomatique et politique.

Patrimoine culturel immatériel (PCI) : pratiques, savoir-faire, traditions vivantes reconnus par la Convention UNESCO 2003 (exemple : repas gastronomique des Français).

Patrimoine mondial de l'humanité : biens inscrits sur la Liste UNESCO en raison de leur valeur universelle exceptionnelle (culturel, naturel ou mixte).

Patrimonialisation : processus social et politique de sélection, classement, protection et mise en valeur d'un bien matériel, naturel ou immatériel.

Restitution : retour d'un bien culturel à son pays ou sa communauté d'origine ; enjeu juridique, symbolique et diplomatique.

Soft power patrimonial : utilisation du patrimoine comme instrument de diplomatie culturelle et d'influence internationale.

Surtourisme : fréquentation excessive d'un site au-delà de sa capacité de charge, causant dégradations et tensions avec les habitants.

Valeur universelle exceptionnelle (VUE) : critère central de l'UNESCO (Convention 1972) : authenticité, intégrité, gestion pérenne, plan de gestion exigé.

5.3. Exemples “à citer”

Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais — Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 pour sa valeur technique, sociale et paysagère. Illustre l'élargissement de la notion de patrimoine à l'industrie et les stratégies de reconversion (culture, tourisme, mémoire ouvrière).

Frises du Parthénon (marbres d'Elgin) — Retirées d'Athènes au XIX^e siècle et conservées au British Museum. Exemple emblématique de conflit mémoriel, juridique et diplomatique autour des restitutions, mobilisant arguments historiques, identitaires et politiques, avec interventions de l'UNESCO comme médiateur.

Notre-Dame de Paris — Incendie de 2019 : mobilisation nationale et internationale, débats sur la restauration (flèche de Viollet-le-Duc, choix de vitraux), arbitrage culte/tourisme, financement public/privé et mécénat. Exemple de patrimoine à forte charge symbolique nationale et universelle.

Tombouctou (Mali) — Destruction en 2012 de mausolées soufis par des groupes djihadistes. Réponse internationale : inscription sur la liste en péril, reconstruction avec l'UNESCO, et condamnation à la CPI d'Ahmad Al-Faqi Al-Mahdi (2016) pour crime de guerre. Jurisprudence majeure pour la protection pénale des biens culturels.

Venise (Italie) — Patrimoine mondial en péril face au surtourisme et à l'élévation du niveau marin. Expérimentation de politiques restrictives : quotas de visiteurs, taxation, limitation des paquebots. Laboratoire international des stratégies anti-surtourisme.



Versailles (France) — Ancienne résidence royale réinvestie par la République : lieu du Congrès pour révisions constitutionnelles et discours présidentiels ; vitrine du prestige français à l'international (sommet du G7, expositions). Exemple de réinterprétation politique d'un lieu patrimonial.

5.4 — Pour le Grand Oral : questions types & plans express

Questions possibles

1. Le patrimoine peut-il rassembler une société... ou la diviser ? (*Versailles, Parthénon*)
2. Détruire un patrimoine : un crime contre la culture... et contre l'humanité ? (*Tombouctou, Convention de La Haye, CPI*)
3. Comment gouverner le surtourisme patrimonial ? (*Venise, Mont-Saint-Michel, grottes préhistoriques*)
4. La France fait-elle du patrimoine un instrument de soft power ? (*PCI gastronomie, expositions, coopérations culturelles*)
5. La restitution des œuvres d'art : justice historique ou instrument politique ? (*Frises du Parthénon, restitutions africaines récentes*)

Voici plusieurs exemples de **plans Thèse – Antithèse – Synthèse** applicables au Thème 4, avec références précises et adaptées au format HGGSP / Grand Oral.

1. « *La restitution des œuvres d'art : justice historique ou instrument politique ?* »

- **T — Justice historique** : réparer les spoliations coloniales ou de guerre, restaurer la dignité culturelle, renforcer les relations diplomatiques (*Frises du Parthénon, restitution du sabre d'El Hadj Omar Tall au Sénégal en 2019*).
- **A — Instrument politique** : sélectivité des restitutions, usage pour renforcer une image ou influencer un partenaire, risque de fragiliser des collections publiques (*musées nationaux, British Museum*).
- **S — Vers un équilibre** : médiations bilatérales, conventions internationales (UNESCO 1970), prêts de longue durée plutôt que transferts définitifs, coopération scientifique et culturelle.

2. « *Le surtourisme menace-t-il l'avenir du patrimoine ?* »

- **T — Oui** : dégradations physiques, perte d'authenticité, départ des habitants, saturation des infrastructures (*Venise, Mont-Saint-Michel, Machu Picchu*).
- **A — Non** : tourisme = financement de la conservation, sensibilisation mondiale, maintien d'activités économiques (*Louvre, sites UNESCO attractifs*).
- **S — Gestion raisonnée** : quotas, tarification, diversification des flux, implication des communautés locales dans la gouvernance patrimoniale.

3. « *Le patrimoine peut-il être un outil de diplomatie culturelle ?* »

- **T — Oui** : expositions internationales, coopérations techniques, valorisation d'une image nationale (*Versailles comme vitrine, PCI gastronomie, Louvre Abu Dhabi*).
- **A — Non** : risques d'instrumentalisation politique, tensions sur la propriété et la représentation (*affaires de restitutions, accusations de "colonialisme culturel"*).
- **S — Diplomatie équilibrée** : partenariats gagnant-gagnant, transparence des échanges, co-curatelle des expositions.

4. « *Protéger le patrimoine en zone de conflit : un défi impossible ?* »



- **T — Oui, possible** : conventions internationales (La Haye 1954/1999), actions de l'UNESCO, mobilisation judiciaire (CPI Al-Mahdi 2016).
- **A — Non, limites** : destructions volontaires comme stratégie de guerre (Tombouctou, Palmyre), absence de moyens d'intervention, lenteur des procédures.
- **S — Renforcer la protection** : équipes d'urgence patrimoniale, sanctions dissuasives, coopération militaire-culturelle pour sécuriser les sites.

5. « *Le patrimoine immatériel est-il aussi stratégique que le patrimoine matériel ?* »

- **T — Oui** : vecteur d'identité, de cohésion et de soft power (Repas gastronomique des Français, flamenco espagnol, yoga indien).
- **A — Non** : moins visible, difficile à protéger juridiquement, menacé par la mondialisation et la perte des savoir-faire.
- **S — Complémentarité** : intégrer l'immatériel dans les politiques globales de protection, soutenir la transmission intergénérationnelle et la documentation numérique.

Pièges à éviter

- Réduire le patrimoine au “beau” : inclure industriel, naturel et immatériel.
- Négliger la dimension géopolitique et symbolique des listes UNESCO (pouvoir de classement, diplomatie).
- Confondre *restauration* (réversible, documentée) et *reconstruction* (post-sinistre, débat sur l'authenticité).
- Oublier que le patrimoine peut être utilisé comme outil d'influence ou de domination culturelle.

VI. Références croisées — Thème HGGSP : Identifier, protéger et valoriser le patrimoine

1. Sources officielles et institutionnelles

- **Programme HGGSP Terminale — Éduscol (2022)**
 - Cadre officiel : deux axes (Patrimoine et pouvoir ; Préserver entre tensions et concurrences) + objet conclusif (La France et le patrimoine).
 - Attendus : analyser les enjeux politiques, économiques, diplomatiques et identitaires de la patrimonialisation ; maîtriser les échelles locale, nationale, internationale.
 - Utilisable pour structurer progression et études de cas (Versailles, Parthénon, Tombouctou, Bassin minier).
- **UNESCO**
 - Conventions clés :
- **1972** : Patrimoine mondial, culturel et naturel → critères de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), listes et protection (liste en péril).
- **2003** : Patrimoine culturel immatériel (PCI) → sauvegarde des pratiques, savoir-faire, rituels.
- **2005** : Diversité des expressions culturelles.
 - Organes : Comité du patrimoine mondial, mécanismes de suivi (rapports périodiques, plans de gestion).
 - Cas emblématiques : Venise (surtourisme), Tombouctou (destruction et restauration), Bassin minier.



- **Droit international et conflits armés**
 - **Convention de La Haye (1954)** et protocoles (1999) : protection des biens culturels en cas de conflit armé.
 - **Résolution 2347 (ONU, 2017)** : condamnation des destructions patrimoniales par groupes armés.
 - **CPI – Affaire Al Mahdi (2016)** : destruction de mausolées de Tombouctou = crime de guerre.
- **Textes français**
 - Lois patrimoniales : 1887, 1913 (classement MH), 1943 (abords), 1962 (secteurs sauvegardés – loi Malraux), 2000s (patrimoine immatériel, naturel, industriel).
 - Dispositifs récents : Loto du patrimoine (2018), mécénat fiscal, plans de sauvegarde (Notre-Dame de Paris).

2. Ouvrages et références scientifiques majeures

- **Françoise Choay — L’Allégorie du patrimoine (1992)**
 - Histoire et concept de patrimoine, passage du monument historique à un bien culturel global.
 - Mobilisable pour comprendre la patrimonialisation comme construction sociale et politique.
- **David Lowenthal — The Heritage Crusade and the Spoils of History (1998)**
 - Analyse critique : le patrimoine est moins un passé “authentique” qu’un récit sélectionné.
 - Utile pour interroger l’objectivité et l’usage identitaire.
- **André Chastel — La notion de patrimoine (1980)**
 - Rôle des institutions et des inventaires, élargissement aux paysages et à l’urbain.
- **Jean-Michel Leniaud — Le Patrimoine en questions (2013)**
 - Débats contemporains : restitution, surtourisme, mémoire coloniale, tensions entre conservation et valorisation économique.
- **Laurent Lévi-Strauss (UNESCO)**
 - Expert des conventions culturelles, met en avant le patrimoine comme outil de dialogue interculturel.
- **Emmanuel Kasarhérou — Entretiens sur la restitution (2021)**
 - Analyse du processus de restitution des œuvres africaines et enjeux diplomatiques.

3. Organisations et bases spécialisées

- **ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites)**
 - ONG experte de l’UNESCO, évalue les candidatures au patrimoine mondial, publie des chartes (Venise 1964, Florence 1981).
- **ICCROM (Centre international d’études pour la conservation et la restauration des biens culturels)**
 - Formations, recherches et interventions d’urgence (post-conflit, post-catastrophe).
- **Blue Shield International**
 - “Casque bleu du patrimoine” : réseau mondial de protection des biens culturels menacés.
- **Fonds du patrimoine mondial (UNESCO)**
 - Financement de la conservation, en particulier dans les pays en développement.
- **Ministère français de la Culture — Base Mérimée, Base Palissy, Base Joconde**
 - Inventaires numériques du patrimoine bâti, mobilier et muséal.



4. Exemples précis mobilisables au bac et au Grand Oral

- **Versailles** : transformation d'un lieu monarchique en symbole républicain et vitrine diplomatique.
- **Frises du Parthénon** : conflit patrimonial historique (restitution) entre Royaume-Uni et Grèce ; médiation UNESCO.
- **Obélisque de la Concorde** : cadeau diplomatique (Égypte, 1836) → réflexion sur patrimoine déplacé.
- **Paris — Loi Malraux et Marais** : arbitrage entre préservation et modernisation urbaine.
- **Tombouctou** : destruction (2012), restauration (post-2015), condamnation par la CPI (2016).
- **Venise** : surtourisme, quotas, patrimoine en péril.
- **Mont-Saint-Michel** : régulation touristique et préservation du site naturel.
- **Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais** : reconversion industrielle, inscription UNESCO (2012).
- **Repas gastronomique des Français** : patrimoine culturel immatériel, outil de soft power.
- **Louvre Abu Dhabi** : exemple de coopération patrimoniale et diplomatique.
- **Restitution des trésors d'Abomey** : Bénin (2021) — enjeux juridiques, symboliques et géopolitiques.

